

Membre du comité d'AUT

Standard professionnel

GLDF | Cadre Mondial d'Apprentissage et de Développement

Le standard professionnel vise à soutenir le secteur de l'antidopage en fournissant une référence de compétence pour un rôle spécifique. Les organisations antidopage (OAD) peuvent utiliser le standard professionnel pour soutenir l'évaluation des compétences et, surtout, pour soutenir le développement des professionnels en identifiant les besoins de développement professionnel.

Le standard professionnel :

- décrit les principales fonctions d'un rôle antidopage donné
- détaille le standard de compétence attendue pour chacune de ces fonctions en utilisant des critères de performance
- détaille les connaissances et les compétences requises pour le rôle

OBJECTIF PRINCIPAL

Soutenir la protection de la santé des sportifs grâce à la gestion d'un programme d'AUT qui permet aux sportifs de demander une AUT qui est examinée et traitée équitablement conformément aux règles pertinentes.

Fonctions principales

Désigner un comité pour l'AUT pour l'évaluation de la demande d'AUT (Rôle de président du comité pour l'AUT)

Sous-fonctions

1.1 Nommer le président chargé d'examiner la demande d'AUT

1.2 Assurer la cooptation des spécialistes pertinents pour l'état de santé en question

Discuter de la demande d'AUT

Sous-fonctions

2.1 Déterminer si des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour évaluer la demande



Prendre une décision raisonnée sur la demande d'AUT

Sous-fonctions

3.1 Évaluer la demande d'AUT et décider si elle est conforme ou non au SIAUT pertinent

3.2 Fournir une décision raisonnée et écrite dans les délais applicables



Désigner un comité pour l'AUT pour l'évaluation de la demande d'AUT (Rôle de président du comité pour l'AUT)

	Critères de rendement Vous devez être en mesure de :	Connaissance et compréhension
 1.1 Nommer le président pour examiner la demande d'AUT	<p>PC1 Examiner la demande d'AUT et identifier les personnes dûment qualifiées et bien informées pour assumer le rôle de président conformément au SIAUT</p> <p>PC2 S'assurer que les candidats potentiels à la présidence n'ont pas de conflits d'intérêts en ce qui concerne la demande</p> <p>PC3 S'assurer que les candidats potentiels à la présidence sont disponibles et disposés à présider le comité pour l'AUT</p> <p>PC4 Sélectionner le candidat possédant les qualifications et l'expérience les plus appropriées à la demande d'AUT</p> <p>PC5 Informer le candidat choisi de votre choix</p> <p>PC6 S'assurer que le président choisi comprend parfaitement son rôle et ses responsabilités et les procédures du comité pour l'AUT</p> <p>PC7 Fournir au président toutes les informations nécessaires sur la demande d'AUT et répondre à toute demande de clarification ou d'information supplémentaire</p>	<p>K1 Exigences du SIAUT pour le président d'un Comité pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques</p> <p>K2 Règles et procédures régissant les conflits d'intérêts potentiels</p> <p>K3 Rôles et responsabilités d'une personne désignée comme président pour réviser les demandes d'AUT</p> <p>K4 Les informations à fournir au président concernant la demande d'AUT</p> <p>K5 Comment répondre aux demandes de clarification et d'informations supplémentaires</p>
 1.2 Assurer la cooptation des spécialistes pertinents à l'état de santé en question	<p>PC1 Examiner la demande d'AUT et identifier les personnes dûment qualifiées et bien informées pour participer au comité pour l'AUT conformément au SIAUT</p> <p>PC2 S'assurer que les membres potentiels du comité pour l'AUT n'ont pas de conflits d'intérêts en ce qui concerne la demande</p> <p>PC3 S'assurer que les membres sélectionnés comprennent parfaitement leur rôle et leurs responsabilités, y compris la protection de la vie privée et des données</p>	<p>K1 Exigences du SIAUT pour la composition d'un comité pour l'AUT</p> <p>K2 Situations dans lesquelles il peut être nécessaire de coopter des membres du comité et comment identifier les experts appropriés</p> <p>K3 Rôles et responsabilités d'un membre du comité pour l'AUT, y compris les conflits d'intérêts et la protection de la vie privée et des données des sportifs</p> <p>K4 Situations dans lesquelles la composition du comité pour l'AUT doit inclure une personne ayant une expertise en matière de sport handicapé</p>

Discuter de la demande d'AUT

	Critères de rendement Vous devez être en mesure de :	Connaissance et compréhension
<p>Q 2.1</p> <p>Déterminer si des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour évaluer la demande</p>	<p>PC1 Examiner la demande d'AUT et les documents à l'appui</p> <p>PC2 Discuter de la demande au sein du comité pour l'AUT et déterminer si la demande a été remplie correctement et si toutes les informations nécessaires pour prendre une décision raisonnée ont été fournies comme l'exige le SIAUT</p> <p>PC3 Demander toute information supplémentaire nécessaire pour prendre une décision raisonnée</p>	<p>K1 Informations qui doivent être présentes dans la demande d'AUT et les documents à l'appui pour prendre une décision motivée</p> <p>K2 Comment demander des informations supplémentaires concernant une demande d'AUT, si nécessaire</p>

Prendre une décision raisonnée sur la demande d'AUT

	Critères de rendement Vous devez être en mesure de :	Connaissance et compréhension
 1.1 Évaluer la demande d'AUT et décider si elle est conforme ou non au SIAUT pertinent	<p>PC1 Examiner la demande et les documents à l'appui</p> <p>PC2 Identifier et évaluer les détails les plus pertinents pour le SIAUT</p> <p>PC3 Suivre les procédures convenues pour le comité pour l'AUT</p> <p>PC4 Contribuer aux discussions en fonction de l'expertise et de l'expérience identifiées de manière constructive</p> <p>PC5 Soutenir sa propre position avec des arguments raisonnés et des preuves pertinentes, en faisant une distinction entre les faits et l'opinion</p>	<p>K1 Procédures d'examen d'une demande d'AUT</p> <p>K2 Comment identifier les détails de présentation qui sont pertinents pour les exigences du SIAUT</p> <p>K3 Procédures du comité pour l'AUT, y compris les délais requis (échéances)</p> <p>K4 Comment prendre part aux discussions de manière constructive afin de parvenir à une décision motivée</p> <p>K5 L'importance de prendre une décision motivée sur la base de preuves en distinguant clairement les faits des opinions</p>
 3.2 Fournir une décision raisonnée et écrite dans les délais applicables	<p>PC1 Prendre une décision en utilisant une approche objective et scientifique</p> <p>PC2 Rendre la décision comme convenu par le comité pour l'AUT selon les procédures applicables et dans les délais applicables</p> <p>PC3 Si nécessaire, émettre des motifs écrits sur les règles applicables, le contexte factuel détaillé et l'AUT demandée</p> <p>PC4 Communiquer la décision d'une manière conforme aux règles applicables en matière de confidentialité et de protection des données</p>	<p>K1 Comment présenter un dossier objectif et scientifique à l'appui d'une décision sur une demande d'AUT</p> <p>K2 Comment rendre une décision sur une demande d'AUT</p> <p>K3 Les informations qui doivent être fournies pour appuyer votre décision</p> <p>K4 Situations dans lesquelles les raisons de la décision doivent être communiquées au sportif</p>

Compétences

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée auprès des membres des comités pour l'AUT dans l'ensemble du secteur antidopage en 2022, une liste de compétences a été identifiée comme étant nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par 65% des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un poste de membre du comité pour l'AUT :

- Capacité à travailler dans le respect du Code, des standards et de l'éthique
- Capacité à travailler avec des informations sensibles et à maintenir la confidentialité.
- Travail d'équipe
- Pensée critique
- Prise de décision
- L'écoute
- Le souci du détail
- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- Capacité à travailler avec des adultes
- Volonté et capacité d'apprendre
- Rédaction
- Capacité à cibler correctement les communications en fonction de l'auditoire
- Capacité à donner et à recevoir un retour d'information
- Esprit analytique et logique
- Capacité à travailler sous pression
- Parler
- Capacité à présenter un contenu technique complexe et dans un langage et des formats simples et attrayants.
- Capacité à enregistrer les processus en détail et avec précision
- Motivation personnelle
- Planification

Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail d'élaboration des normes professionnels, travaille en collaboration avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement de l'AUT a été mené par un groupe de travail technique composé des personnes suivantes

- Dr. Chin Sim Teoh - Président des comités d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques d'Anti-Dopage Singapour et de l'Organisation régionale antidopage de l'Asie du sud-est
- Yujin Hong - KADA
- Tommasina Barberini - NADO Italia

- Gina Maria Gil Herrera - Mindeporte
- Richard Mohr - USADA
- Rebecca Lee - UEFA
- Dr. David Gerrard - FINA
- Katia Alloun - AMA

Ce groupe était présidé par des praticiens de l'éducation issus de l'industrie antidopage :

- Alexis Cooper - SIA

Aperçu du GLDF

Une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'accroître son impact. Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à «élaborer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de la lutte contre le dopage».

Par conséquent, en avril 2020, le département Éducation de l'AMA a commencé à rédiger un cadre mondial d'apprentissage et de développement (CMAD), grâce auquel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles dans la lutte contre le dopage sont élaborées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD)

et des autres parties prenantes de l'écosystème antidopage dans le monde entier. Le CMAD établit des descriptions de tâches, des normes professionnelles et des activités d'apprentissage et de développement global pour les rôles de praticiens dans le secteur de la lutte contre le dopage.

Les normes professionnelles ont été utilisées par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Elles peuvent être lues en concurrence avec :

- (1) le descripteur de rôle pour le rôle correspondant, un document simple qui clarifie les principales caractéristiques des rôles clés de la lutte contre le dopage et peut servir de base à l'élaboration d'une description de poste lorsque les OAD cherchent à

Gestion de la qualité

Version: 1.0

Approuvé par : Comité d'éducation de l'AMA

Date d'approbation : Avril 2023

Date de publication : Mai 2023

recruter un poste pour un rôle donné.

(2) le cadre de compétences de base de l'antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles du secteur de l'antidopage.

Les normes professionnelles sont les points de référence des bonnes pratiques et décrivent le niveau de compétence attendu pour un rôle donné. Il ne faut pas les confondre avec les normes internationales, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, visent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.